

L'AVENIR DU NORD

22 MAI 1969

294

Vol. LXXI — No 21

- En marge de la démission de cinq marguilliers de St-Pierre
- Le chanoine Guindon fait une mise au point
- Le chancelier du diocèse déclare au sujet du chanoine Théorêt :

**VOIR
PAGE
4**



"IL A FAIT HONNÊTEMENT SON DEVOIR"

Dans un communiqué remis aux journaux au sujet du conflit qui oppose les marguilliers de la paroisse St-Pierre et leur curé, le chanoine Rolland Guindon, chancelier du diocèse de St-Jérôme, donne son opinion sur toute cette question.

Nous publions dans nos pages le texte complet de sa déclaration, comme nous l'avons fait, la semaine dernière, pour les marguilliers démissionnaires.



LE ROYAL 22^e REGIMENT A ST-JEROME

Le Royal 22^{ème} régiment est une unité fondée au début de la première guerre mondiale, ses membres se sont couverts de gloire sur plusieurs fronts. Guerre 1914 - 1918 - Guerre 1939 - 1945 - Guerre de Corée.

Le régiment a toujours été en service actif durant ses 54 années d'existence. Actuellement il compte trois bataillons de l'armée régulière.

Nous avons aussi trois bataillons de milice. A St-Jérôme nous remplissons l'effectif d'une compagnie, La Cie "C" du 4^{ème} bataillon. Ce régiment est formé en plus des quartiers généraux et de la compagnie "B" à Montréal, il y a une compagnie à St-Jean ainsi que la Cie "D" à Valleyfield, c'est une partie de ce régiment que vous verrez défiler à St-Jérôme le dimanche 25 mai 1969.

LE 4^e BATAILLON DU ROYAL 22^e REGIMENT EST L'HOTE DE LA CITE.

Une salutation du 4^e Bataillon du R. 22 R. à la Cité de Saint-Jérôme, s'organise pour le 25 mai prochain. Une série d'événements sont au programme.

09.30 Messe régimentaire à la paroisse Saint-Lucien.

11.00 Parade dans les rues de la Cité.

11.30 Les troupes saluent les autorités municipales, au Palais de Justice.

12.00 Signature du Livre d'or de la Cité, par le Commandant du Bataillon et les Officiers.

14.30 Inspection du Bataillon par le Colonel J.B.J. Archambault C.D., commandant du district militaire du Québec, à l'école Mgr Frenette.

16.30 Réception dans les Salons du Mess des officiers de la Cie C. de Saint-Jérôme.

Il ne fait pas de doute que le déploiement de cette unité dans notre Cité, nous honore, et que la population sera sur le parcours pour assister au défilé.

MESSE MILITAIRE

Tous les citoyens de St-Jérôme qui seraient intéressés d'assister à une messe militaire auront l'occasion d'avoir leur désir comblé. En effet le Major André Vézina, padré du quatrième Bataillon Royal 22^{ème} régiment, chantera à neuf heures et trente le dimanche 25 mai 1969, une messe régimentaire à la paroisse St-Lucien.

Une partie des effectifs de ce régiment assistera à cette cérémonie religieuse.

Après la messe une parade se formera dans la cour de l'école St-Jean-Baptiste pour défiler par la rue St-Georges de son extrémité sud à la rue Du Palais où le maire de la cité de St-Jérôme et ses conseillers recevront le salut des troupes.

Le Lt. Colonel Lionel Lavoie C. D. commandant du régiment les accompagnera de même que les chefs de police et de pompier Messieurs Roland Brunet et Claude Lacasse.

SIGNATURE DU LIVRE D'OR

A l'occasion de la venue par nous du Royal 22^{ème} le commandant du 4^{ème} Bataillon Lt Colonel Lionel Lavoie C. D. sera l'hôte de la Cité de St-Jérôme le dimanche 25 mai à midi. Il sera accompagné de ses officiers. Il signera le livre d'or en présence de M. Hubert Mur-

ray maire de la cité de St-Jérôme et de ses conseillers.

Dans l'après-midi à 14.00 heures et trente dans la cour de

l'école Mgr Frenette le commandant du district militaire du Québec région ouest, Colonel Archambault J. B. J. C.D. ins-

pectera le bataillon. Encore une fois le public est invité à assister à cette cérémonie.

LA ZONE DE SAINT-JEROME ... EN CONCILE

Les premières réflexions des chrétiens de la zone de Saint-Jérôme ont commencé à prendre forme. Le Service de presse du diocèse nous fait parvenir un résumé des opinions émises par les gens de la région: on pourra lire ce texte en page trois de notre édition.



CARTES PROFESSIONNELLES

Paul-E. Talbot,
BA. O.
OPTOMETRISTE
6741 rue St-Hubert
Tél.: 272-7611
272-7616



GENDRON & LEFEBVRE
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils
Arpentage, Travaux publics
et municipaux, Mécanique,
Electricité, Structure,
Calcul électronique
Edifice G.L. — Suite 200
1 Place Laval 384-1260
Laval, P.Q.

DENIS HARDY, B.A., L.L.L.
AVOCAT DE L'ETUDE LEGALE
DORAIS, HARDY & SOUMIS
336, rue LABELLE
SAINT-JEROME SUITE 104
TEL.: 438-7447

**DUHAIME, AUDY,
VERREAULT ET ASSOCIES**
INGENIEURS-CONSEILS
300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 436-2174
MONTREAL 430-2480

Tél. 438-2844 Rés. 438-1861
Tél. 438-2915
Raymond Legault
NOTAIRE — NOTARY
236, avenue Parent, Suite 27 St-Jérôme, Qué.

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ
37 Legault Tél.: 438-4194 SAINT-Jérôme

Résidence: Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Tél.: 435-7356
GÉRARD VERMETTE, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis Montréal Tél. 276-2692

CLEMENT, LEVESQUE & MERCIER
ARCHITECTES
434, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué.
SAINT-JEROME 436-1444 — SAINTE-THERESE 435-5083

ANDRE FORGET, L.L.L.
AVOCATS
347, rue ST-GEORGES TEL.: 432-9759°
ST-JEROME Code régional: 514

Desjardins & Sauriol
INGENIEURS-CONSEILS
● Travaux publics ● Bâtiments
● Travaux municipaux
400, boul. Labelle Chomedey 681-9221

A L'INTENTION...

(suite de la page 8)
enseigner les règlements de la pétanque et à offrir des démonstrations de leur savoir-faire dans les cadres des activités sportives du circuit de camping du Québec.

Ces weekends spéciaux auront lieu au terrain de camping Lavoie, Rivière Haté, près de Rimouski, les 6-7-8 juin; au terrain de camping Lac Crystal, St-Rosaire d'Arthabaska, les 27-28-29 juin; au terrain Oasis du Lac Claire, St-David de Falardeau, près de Jonquière, les 11-12-13 juillet; au terrain de camping Les Buissonnettes, sur les bords de la Rivière Outarde, près de Baie Comeau les 25-26-27 juillet; au terrain Oasis Repos, Lac Normand, Abitibi, 15-16-17 août et au terrain du parc municipal de Ste-Agathe, les 29-30-31 août et le 1er septembre, fin de semaine de la Fête du Travail.

O'Keefe offre gracieusement ses facilités, films, équipements de sport, hauts parleurs, à la Fédération Québécoise de Camping et Caravaning ainsi que des trophées aux campeurs vainqueurs de compétitions sportives organisées par la Fédération.

A la fin de la saison, la Fédération choisira parmi ces membres le meilleur terrain de camping au Québec, le meilleur club, le meilleur campeur et la famille de l'année dans les divisions suivantes, tentes, roulottes et tentes-remorques, et le meilleur bulletin de club. Ces récompenses seront décernées lors d'un banquet qui aura lieu à Montréal au cours du mois d'octobre.

Ce programme d'activités culturelles et sportives inscrit au circuit de camping 1969 est une autre réalisation de la brasserie

qui désire ainsi contribuer à sa façon à l'essor du tourisme au Québec.

Depuis plusieurs années, O'Keefe publie l'un des guides de parcs et terrains de camping les plus complets. Notons que celui de cette année "Camping et Pêche - Québec '69" contient une liste des facilités de plus de 800 parcs et terrains de camping ainsi que les règlements provinciaux de pêche. Des copies de cet intéressant guide peuvent être obtenues de la brasserie ou de ses agents.

CE "PETIT QUELQUE"

(suite de la page 6)
frais et de première qualité sans, pour autant, laisser un souvenir agréable après dégustation.

Dans les deux cas, chevelure ou plat cuisiné, on n'arrive pas à "mettre le doigt" sur ce qui ne va pas; à déterminer ce petit "quelque chose" qui manque pour que tout devienne parfait.

Pour ces chevelures PRES-QUE belles à qui il manque ce petit quelque chose il existe depuis peu un produit merveilleux qui apporte en quelques instants souplesse, beauté et légèreté. Tiazolin-BIOFOL.

Ce produit, que l'on trouve au salon de coiffure, a un effet immédiat. Dès la première application la chevelure se transforme en souplesse, brillance et douceur.

Il y a plus cependant. Tiazolin-BIOFOL est le produit par excellence pour neutraliser une coloration. Nos lectrices se souviendront peut-être de l'article consacré à ce problème. Nous attirons l'attention sur le fait qu'on oublie souvent que la teinture devrait être neutralisée, tout comme une permanente, pour être plus solide, donc durer plus longtemps.

En utilisant Tiazolin-BIOFOL

LES PREMIERES...

(suite de la page 3)
tre de la zone de Saint-Jérôme ont reconnu qu'ils avaient beaucoup de mal à s'adapter aux changements apportés par l'évolution tant dans l'Eglise que dans la société.

Ces difficultés d'adaptation font qu'on ne juge plus les choses en fonction de leur valeur réelle, mais en fonction souvent de sentimentalisme et d'une religiosité que l'on a tendance à confondre avec la religion.

La soirée conciliaire était sous la présidence de M. l'abbé Jacques de Villers, président de la zone de Saint-Jérôme. M. de Villers a projeté un excellent montage audio-visuel, lequel accompagnait des extraits de la lettre pastorale de Mgr Emilien Frenette décrétant l'ouverture du concile dans le diocèse. Un texte, préparé par l'équipe de M. de Villers, complétait le montage. La prochaine rencontre devrait avoir lieu d'ici à la fin du présent mois.

INSCRIVEZ-VOUS.. SOYEZ UN



immédiatement après une coloration on obtient donc deux résultats importants pour la beauté des cheveux: ils reçoivent ce "petit quelque chose" qui leur manquait et leur couleur est plus éclatante, plus solide.

Nous avons eu plusieurs échos à la suite des publications de cette chronique consacrée à la beauté de la chevelure. Les lectrices qui ont bien voulu suivre nos conseils se rendent bien compte du sérieux de nos recommandations.

ARSENAULT, GARNEAU & ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS
Génie municipal, Traitements des eaux, Structures.
444 RUE LABELLE, ST-JEROME 438-1112

Tél.: 436-5080 Ligne directe
22, rue Ste-Agathe Montréal - Ste-Agathe
861-9183

Me GHYSLAIN LAPOINTE, notaire
Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

Blanchard, Labelle, Héту
NOTAIRES
Me Jean Blanchard - Me Maurice Labelle - Me Michel Héту
Heures de bureau
Lundi au vendredi — de 9.00 a.m. à 5.00 p.m.
Soir
Lundi — mercredi — vendredi de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
33 ouest, rue Blainville Ste-Thérèse Tél.: 435-3621
625-5472

Dr H. Leroux
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
7 à 9 p.m. — lundi, mercredi, vendredi
2 à 4 p.m. — lun., mar., mer., vend.
ST-JANVIER, Qué. Tél. 435-3357

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENE DE COTRET & CIE
Comptables agréés — Chartered Accountants
ASSOCIE RESIDENT: **ANDRE MASSE, C.A.**
336, rue Labelle St-Jérôme, Com té Terrebonne

BUREAUX
Montréal Ottawa
Québec Drummondville
Nicolet Trois-Rivières
Gatineau Chicoutimi
Tél.: 438-1201

St-Jérôme: 438-1234
HERVE TRUDEL & FILS
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
136 rue Labelle — 400 rue Labelle
214 Principale - St-Sauveur-des-Monts
Service d'ambulance privée

Bureau: 438-8540
Marc Lajeunesse
L.L.L.
NOTAIRE
294, rue Labelle, ch. 201
ST-JEROME, P.Q.

GASTON BINETTE
notaire
député du comté
de Deux-Montagnes
St-Eustache
149 St-Eustache, c.p. 180
473-2741

CLAUDE WAGNER A ST-EUSTACHE



L'hon. C. Wagner



Me Gaston Binette.

L'honorable Claude Wagner sera le conférencier invité lors d'un souper organisé par l'association libérale de Deux-Montagnes, lundi prochain le 24 mai, à l'aréna de St-Eustache.

Ce souper sera sous la présidence d'honneur du député provincial Me Gaston Binette et de son épouse.

En marge du problème des soumissions: Statu Quo

A la suite du mémoire présenté par différents organismes de St-Jérôme aux autorités municipales demandant que les appels de soumissions pour les travaux exécutés dans la Cité ne s'adressent pas uniquement aux entrepreneurs locaux mais également à ceux de l'extérieur, l'Association des Constructeurs de St-Jérôme a présenté également des suggestions.

Le Conseil municipal face à des opinions opposées a décidé d'adopter la politique suivante d'ici la fin de la présente année. Pour les travaux dont le montant sera entre \$10,000.00 dollars et \$50,000.00 dollars, les demandes de soumissions se limiteront aux entrepreneurs du grand St-Jérôme. Pour les travaux dont le montant sera entre \$50,000.00 dollars et \$100,000.00 dollars les appels d'offres s'adresseront aux entrepreneurs des comtés de Labelle, Terrebonne, Deux-Montagnes et Argenteuil. Enfin pour

tous les travaux dont la valeur sera supérieure à \$100,000.00 dollars, les appels d'offres se feront à l'échelle de la Province. Il est entendu que la valeur des matériaux qui entre dans une construction n'entre pas en considération lorsqu'il s'agit de déterminer la catégorie de l'appel d'offre.

COMITE D'ETUDE

Il a été décidé qu'un comité d'étude étudierait en profondeur toute la question des demandes de soumissions pour la Cité de St-Jérôme en tenant compte de tous les facteurs en présence.

Ce comité se composera de (2) représentants des organismes qui ont présenté un mémoire demandant que tous les appels d'offres ne soient pas limités à St-Jérôme, de (2) représentants de l'Association des Constructeurs de St-Jérôme et de (2) échevins.

LES PREMIERES REFLEXIONS DU CONCILE DIOCESAIN

(SPD) - Les paroissiens de la Zone de Saint-Jérôme ont tenu mardi de la semaine dernière leur première assemblée dans le cadre du concile diocésain. Il s'est agi, comme les observateurs ont pu le constater, d'un premier déblayage d'opinions, de remarques et de réflexions. Il ne fait aucun doute qu'il faudra plusieurs séances de clivage pour connaître les véritables préoccupations des chrétiens des six paroisses de la ville.

Mais néanmoins, il est ressorti certaines lignes maîtresses des discussions qui, déjà déterminent dans une plus ou moins juste mesure de leurs préoccupations. Il a été d'autant plus facile de les percevoir que, contrairement, à ce qui s'est fait ailleurs dans le diocèse, les paroissiens de Saint-Jérôme ont tenu à conserver une certaine forme d'homogénéité dans les tables-rondes et le travail en comité.

Ainsi, chez les adultes, il a été possible de discerner des sentiments de craintes, d'angoisse même chez quelques-uns, et d'insécurité chez plusieurs en face du monde actuel et du monde de demain. Chez les jeunes, au contraire, une grande confiance dans l'avenir.

Evidemment, le sens et la nature des opinions exprimées par les participants à cette première rencontre dépendaient de beaucoup du cheminement de la réflexion chez eux jusqu'à maintenant. Il s'est trouvé des groupes qui ont poussé leurs réflexions beaucoup plus en avant que la majorité des autres, chez qui les problèmes ne semblaient pas dépasser les cadres de la famille.

L'AEROPORT ET L'ASSURANCE-SANTE

C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'un groupe de discussion en particulier ait amené la réflexion de ses gens sur des terrains de l'actualité, comme, par exemple, les implications économiques et sociologiques de l'aéroport dans la région, et la nécessité d'un plan d'assurance-santé pour les Québécois. Ceci n'a pas empêché ce même groupe de s'interroger sur l'avenir de la foi chez nous, en exprimant des inquiétudes au sujet de la pénurie de plus en plus grandissante de prêtres, de la diminution de la pratique religieuse, d'une crise qui est en voie de créer un fossé entre les laïcs et les prêtres.

Chambre de Commerce de St-Jérôme

Mercredi le 21 mai à 8.00 hres p.m. aura lieu la prochaine assemblée générale de la Chambre de Commerce de St-Jérôme à la Salle Laurentides de l'hôtel Lapointe.

Lors de cette assemblée il y aura entre autres présentation du Film C.N. promotion industrielle de St-Jérôme et la remise des rapports des commissions s'occupant des affaires culturelles, des affaires publiques et du secrétariat - publicité.

Ce même groupe, qui, semble-t-il, n'en était pas à sa première rencontre de discussion, a aussi parlé de l'égoïsme des gens, leur apathie en face des responsabilités collectives, l'insécurité créée par les grèves et les problèmes sociaux.

"AIDER NOS CURES"

Pour d'autres paroissiens, les principales sources de préoccupation viennent de leurs difficultés de dialogues avec enfants, de leur nouvelle mentalité en face de la foi et de la religion. Pour plusieurs, on a noté une préoccupation concernant la pratique religieuse, plus particulièrement à l'assistance à la messe le dimanche.

Ces parents se sont demandés comment ils pourraient créer, dans leur famille, un esprit nouveau qui serait en quelque sorte une motivation pour leurs enfants à vivre leur vie chrétienne. Quelques parents, là-dessus, se sont interrogés sur le sens qu'ils donnaient eux-mêmes à leur vie chrétienne. Dans le cas de ces derniers, il apparaît la nécessité d'une prise de conscience plus en profondeur de leurs responsabilités de chrétiens et de parents.

Dans le domaine des responsabilités, plusieurs ont avoué qu'ils avaient peu fait pour donner un véritable témoignage chrétien à leurs enfants et que, par ailleurs, ils n'avaient pas cherché à partager davantage la vie communautaire de leur paroisse.

Un atelier d'étude, en particulier, s'est demandé s'il ne serait pas nécessaire dans certains cas d'aider leurs curés dans leur travail pastoral, de les aider même à se recycler afin de faire accepter le renouveau dans l'Eglise et ce, en vue d'avoir le même "son de cloche" d'un bout à l'autre du diocèse.

DEPLACEMENT DE L'ECHELLE DES VALEURS

Dans l'ensemble, les participants à cette première rencontre (suite à la page 2)



LE CURE BERGERON FETE

Les paroissiens de St-Lucien fêteront leur curé, l'abbé Paul Bergeron, dimanche le 25 mai, à 5 heures p.m. Le curé Bergeron célébrera une messe au cours de laquelle le chanoine V. Raymond prononcera le sermon de circonstance.

RENDEZ-VOUS

A LA BANQUE PROVINCIALE

le mercredi 28 mai

de 7h. à 9h. p.m.

C'est la date d'inauguration officielle de nos nouveaux bureaux au 346, rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme.

Un léger buffet sera servi et le gérant, M. S. Luc de Carufel, ainsi que son personnel seront heureux de vous accueillir.



banque provinciale

EDITO

LA DIVISION DES REFORMISTES

La situation politique qui prévaut actuellement en France devrait inciter à la réflexion tous ceux qui croient aux réformes et au progrès dans la vie sociale et économique. Le grand drame de tous les réformistes et leur faiblesse traditionnelle résident dans leur perpétuelle division. Alors que les tenants du statu quo, de l'immobilisme, du maintien des privilèges existants se regroupent et forment une entité homogène, les réformistes se querellent sur des détails. Cette situation a pour résultat en France présentement d'empêcher les réformistes de s'entendre sur une candidature commune aux élections présidentielles alors que la droite forme un bloc autour du candidat Pompidou. En agissant ainsi les réformistes travaillent contre leur propre cause.

Le contexte politique qui existe au Québec offre de grandes similitudes avec la situation politique française. Devant un pouvoir politique qui offre toutes les caractéristiques du conservatisme le plus authentique, les esprits réformistes se répartissent en différents groupes. La grande majorité demeure encore au sein du Parti libéral du Québec. Mais un bon nombre louche vers le Parti Québécois alors que les plus idéalistes songent à former un Parti socialiste.



Aussi contradictoire que cela puisse sembler, ce sont les réformistes les plus idéalistes qui aident indirectement les conservateurs à demeurer en place à cause précisément de leur manque de réalisme.

En politique, ce qui compte avant tout ce sont les résultats que l'on peut obtenir. Que peuvent apporter à la société les gens qui poursuivent toute leur vie des rêves chimériques sans jamais pouvoir réaliser une parcelle de leur idéal. C'est un vieux dicton que de dire: "La politique est l'art du possible, mais cela demeure une réalité fondamentale.

Devant la gravité de la situation actuelle, tous les réformistes québécois devraient mettre de côté leurs petits préjugés trop souvent basés sur l'émotivité, regarder froidement et avec réalisme la situation et consentir à unir leurs efforts et à travailler ensemble vers un même but. Pour cela, il leur faut se regrouper dans une même formation politique même s'ils doivent à ce moment là faire des concessions réciproques; c'est à cette seule condition que les réformes qui sont nécessaires pourront être apportées. Je demeure convaincu que tout comme en 1960, le Parti libéral du Québec demeure le seul instrument politique capable de réaliser cette union de tous les réformistes qui veulent vraiment agir concrètement.

DENIS HARDY.

A propos de la démission de cinq marguilliers de Saint-Pierre.

MISE AU POINT

par le Chanoine Roland Guindon, chancelier du diocèse de St-Jérôme.

Le droit canonique et le droit civil.

L'administration de l'Eglise est régie par deux lois: le droit canonique et le droit civil. Il importe de bien le remarquer si l'on veut comprendre quelque chose aux circonstances qui ont entouré la démission de cinq marguilliers de la fabrique Saint-Pierre.

Le code de droit canonique, au chapitre où il traite du conseil de fabrique, s'exprime très clairement et sans aucune espèce d'ambiguïté: "AU CURE SEUL appartient de nommer les employés de l'église, de les commander et de les renvoyer" (canon 1185). Faisant suite à cet article, les synodes diocésains reprennent en termes semblables la même prescription. Depuis la fondation du diocèse, en 1951, chaque fois qu'il émet un nouveau décret sur l'administration temporelle des paroisses, l'évêque rappelle cette disposition de la loi canonique. Ainsi, dans le dernier décret épiscopal sur cette question, en date du 31 janvier 1966, il est fait mention explicitement que "il appartient au curé d'engager

une ménagère... mais c'est la fabrique qui paie le traitement du personnel domestique..." Aussi étonnant que cela puisse paraître, le code de droit civil confère beaucoup de pouvoir à l'évêque dans l'administration des fabriques, que ne le fait le droit canonique. A ce point de vue, il faut relire l'article 6 de la loi des Fabriques, sanctionnée à Québec le 6 août 1965: "L'évêque est le visiteur des fabriques de son diocèse. Il peut à ce titre... les obliger à faire tout ce qu'il juge utile ou nécessaire pour la régie, l'administration et le perfectionnement de leurs oeuvres et à cesser de faire tout ce qu'il juge ne pas être approprié ou nécessaire à telles fins."

Tant au for civil que canonique, les lois sont établies lorsqu'elles sont promulguées. L'ignorance de la loi n'excuse pas de la loi, car dès qu'elle est promulguée, ceux qui en sont sujets sont présumés la connaître et son approbation par ces derniers n'est nullement génératrice de son caractère obligatoire.

LA RESOLUTION DE CONGEDIEMENT

Dès lors, comment expliquer que les marguilliers aient adopté, le 16 avril 1969, sur proposition de M. Roland Cyr, secondé par Me René Boismenu, et appuyé à quatre (4) voix contre deux (2), une résolution qui outre passait manifestement leurs pouvoirs? Peuvent-ils plaider ignorance? C'est impossible, puisqu'à cette assemblée le curé leur a rappelé à plusieurs reprises qu'une telle résolution était "ultra vires", en d'autres termes, qu'elle dépassait les limites des pouvoirs accordés aux marguilliers par la loi. Pour toute réponse, un marguillier signifia au curé de se prendre un avocat s'il voulait plaider sa cause.

LA LETTRE DE CONGEDIEMENT.

Cette résolution, bien que nulle de plein droit et sans aucun effet, se traduit bientôt dans une lettre enregistrée, adressée par le secrétaire de la fabrique à Mlle Bujold. Voici le texte intégral de cette lettre: "Saint-Jérôme, le 22 avril 1969. "Mlle Yvonne Bujold, Presbytère Saint-Pierre,

520 Boulevard Bourassa, Saint-Jérôme,

"Mademoiselle, "Lors de son assemblée régulière du 16 avril 1969, les administrateurs de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre m'ont chargé de vous signifier votre avis de congé, pour causes:

"Vous voudrez bien prendre note que lors de cette assemblée, les administrateurs ont voté à la majorité des voix à l'effet que vos services ne seront plus requis à compter du jeudi, 1er mai 1969.

"Vous devez donc évacuer les lieux avec vos effets personnels pour le jeudi 1er mai 1969. "Bien votre,

"La fabrique de la paroisse Saint-Pierre, (signé) Jacques Allaire, secrétaire.

"Malle recommandée avec avis de retour."

LA LETTRE ET SES GRAVES ERREURS.

Cette lettre, comme d'ailleurs la résolution qui l'a précédée, surprend au maximum. Et je vais vous dire pourquoi:

1- elle donne suite à une résolution qui était nulle de plein droit et les marguilliers le savaient;

2- elle manifeste dans le style,

la forme et le fond, une arrogance qui dépasse largement les bornes de l'entendement;

3- elle se présente comme le jugement définitif et sans appel d'un procès poursuivi à huis-clos par les marguilliers contre Mlle Bujold, sans que cette dernière pût même se faire entendre;

4- elle ne donne aucun motif de congédiement;

5- bref, tant en droit qu'en fait, cette lettre n'a aucun sens.

La cause du congédiement n'est mentionnée ni dans la résolution du 16 avril ni dans la lettre du 22 suivant. Cependant, on la retrouve explicitement dans le Nouveau Progrès, édition du 7 mai 1969: "... sa façon peut hospitalière de recevoir les gens au presbytère ou à répondre au téléphone et son arrogance dans l'organisation d'activités para-paroissiales."

Or ceci est renversant et pour plusieurs raisons:

1- La lettre de congédiement rédigée par les marguilliers manifeste à elle seule beaucoup plus d'arrogance qu'ils ne pourraient jamais en reprocher à Mlle Bujold; il est tout de même pour le moins étrange qu'on ait songé à utiliser un ton plein d'arrogance pour signifier à une personne qu'elle était renvoyée en raison de son arrogance; vraiment, je ne comprends plus;

2- Comment expliquer, s'il y a tant de griefs contre Mlle Bujold - comment le prétendent les marguilliers démissionnaires - que la fabrique, à l'unanimité, le 11 octobre 1967, ait offert à Mlle Bujold d'augmenter son sa-

laire de \$40.00 à \$60.00 par semaine? Mais, il est encore plus curieux de se rappeler que c'est Me René Boismenu qui avait suggéré \$60.00 et M. Adrien Racine qui avait proposé la résolution. Ces deux derniers sont au nombre des marguilliers démissionnaires.

3- Comment expliquer encore, s'il y a tant de griefs contre Mlle Bujold, que, le 23 janvier 1969, le même Me René Boismenu ait proposé de réduire le salaire de la ménagère de \$57.00 à \$40.00 par semaine, et que cette résolution ait été rejetée faute de secondeur? Ce qui veut dire, en termes clairs, que tous les autres marguilliers s'y sont opposés!

LA RESOLUTION DE DEMISSION ET DE SES GRAVES ERREURS.

Le 2 mai 1969, cinq marguilliers, MM. Constant Cadieux, Adrien Racine, Roland Cyr, René Boismenu et Jacques Allaire, présentèrent à la fabrique leur démission, par mode de résolution. Le public, par la voie des journaux et de circulaires, a été saisi de cet avis de démissions.

Or justement, cet avis contient une foule d'erreurs et d'imprécisions qu'il convient de relever:

1- Le 1er attendu réfère à une résolution qui est nulle de plein droit. Soit dit en passant que les marguilliers ont reconnu par la suite la nullité de leur résolution dans laquelle d'ailleurs on n'y retrouve aucune précision quant aux motifs de renvoi. Tout est vague: "de façon

(suite à la page 5)

L'AVENIR DU NORD

fondé en 1897

Publié par l'Imprimerie St-Jérôme Inc.

Direction — Rédaction
336, rue Labelle, St-Jérôme, P.Q.
Tél.: 438-1350

Rédactrice: (Mme) Lyse Lauzon
Collaborateurs: Hélène David, Gilles Chayer

Avez-vous songé à renouveler votre abonnement ?

NOM :
ADRESSE :

(EN LETTRES MOULEES S.V.P.)
LE PLUS VIEIL HEBDOMADAIRE DE LA REGION

1 an: \$4.00 — 2 ans: \$7.50 — 3 ans: \$10.00

Enregistrement No 1632.
Courrier de la deuxième classe —



PENSEZ aux autres!

Attention aux câbles téléphoniques enfouis!

Appellez le service des Réparations avant d'entreprendre toute excavation. Nous vous dirons—rapidement et sans frais—s'il y a un câble téléphonique sous le terrain où vous voulez creuser.



Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens

CARTES D'AFFAIRES

LOCATION DE MACHINERIE STE-THERESE

MANGIEXC. INC.

Jean-Paul Charron, président
1190 boul. Labelle Tél.: 435-4466

Shawbridge
LUMBER LTD.

PORTES et CHASSIS
MATERIAUX DE
CONSTRUCTION
CHASSIS ALUMINIUM

232 PRINCIPALE
LESAGE

224-2991

Ligne directe
Lesage et St-Sauveur 227-3516

Bureau-chef
RUE DE MARTIGNY
(Côte Dalhousie)

NOR
MIX LTD.
BÉTON PRÉPARÉ

ST-JEROME
432-9707
STE-AGATHE
326-1414

JOS LEMAY

EXCAVATION — DEBLAIEMENT DE NEIGE
SABLE — GRAVIER — PIERRE CONCASSEE

432-4681

112 DE MARTIGNY ST-JEROME

JACQUES LABELLE

ENTREPRENEUR PEINTRE

Eglises, industries, édifices publics
commercial, résidences

76 RUE DES ERABLES 438-6108 ST-JEROME

TELS : 432-9662 - 438-7188

RENE BEDARD, INC.

TAPIS — TUILES — PRELARTS
TRINGLES — STORES

50 rue LEGAULT

ST-JEROME

Consultez toujours

La Cie Eagle Lumber Ltée

Pour votre BOIS et vos MATERIAUX de construction

VOTRE CENTRE DE CONSTRUCTION
EN SIGNALANT 436-2396

300 rue Saint-Janvier

SAINT-JEROME



Bur.: 435-3634

Rés.: 435-7104

TERRE

PIERRE

GRAVIER

CHARRON EXCAVATION INC.

616 Boulevard Labelle

Ville de Blainville

MISE AU POINT...

(suite de la page 4)

générale pour cause d'incompatibilité entre elle et le bureau de direction, le sacristain et quantité de paroissiens... pour maints motifs qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ici";

2- Les 2e et 3e attendus deviennent caducs par le fait de la nullité de la résolution à laquelle ils réfèrent;

3- Il demeure assez étrange que, dans les attendus 4, 5 et 6, les démissionnaires s'en prennent à leurs prédécesseurs auxquels ils font grief de n'avoir pas adopté de règlements pour la régie interne de la fabrique. Avant de rédiger ces attendus, les démissionnaires auraient dû se rappeler que tout le temps, qu'eux-mêmes étaient marguilliers, leur incombait la même responsabilité d'adopter des règlements de fabrique. Ils ont donc eux aussi, à cet égard, tout autant que leurs prédécesseurs, manqué à leur devoir; en d'autres termes, ils méritent encore ici le même reproche qu'ils adressent aux premiers marguilliers.

4- Les attendus 7, 8, 9, 10 et 11 s'en prennent à l'évêque et au curé. Or ici, d'un bout à l'autre, les démissionnaires sont complètement dans l'erreur. Il est faux de prétendre que "le curé a refusé et refuse de se soumettre à certaines décisions majoritaires du dit bureau de la fabrique". Et quand le curé a manifesté de l'opposition c'était parce que les décisions dépassaient les limites des pouvoirs accordés par la loi aux fabriques. Il est également faux et malhonnête de prétendre que "l'évêque s'est retranché derrière le décret de 1966, en ce qui concerne la ménagère, pour constater la non existence de la décision majoritaire des marguilliers de cette paroisse, et sans donner de motifs pour autant". Tout cela est faux d'un bout à l'autre, et le pire, c'est que les démissionnaires le savaient et ils l'ont écrit quand même et ils l'ont publié dans les journaux. Aucun d'eux n'a saisi l'évêque du problème avant la date de leur démission et ils le savent bien. Comment, dès lors, peuvent-ils écrire que l'évêque et le curé "considèrent la maintien en place d'une employée subal-

terne, en l'occurrence la ménagère, plus important que la désintégration du bureau de direction"? C'est de l'interprétation purement fantaisiste!

Que reste-il de bon de ce long avis de démissions. Le dernier paragraphe!

LE CURE DANS TOUTE CETTE HISTOIRE.

Il a fait honnêtement son devoir. Il a été loyal en rappelant aux démissionnaires qu'ils n'avaient pas le droit d'adopter une résolution qui dépassait leurs pouvoirs. Il a été fidèle aux prescriptions de la loi civile et de la loi canonique qui entachent une telle résolution de la nullité absolue. Il a été humain devant la lettre extrêmement dure adressée par les démissionnaires à la ménagère. Et malgré les trop nombreux coups durs qui lui furent assésés durant ces dernières semaines, il a accepté ces épreuves en toute humilité, en vrai prêtre, en homme de Dieu. Il savait qu'il n'avait pas mérité ces coups, lui qui, plus que tout autre, s'est donné sans réserve à sa paroisse depuis sa fondation, il y a plus de cinq ans déjà. La vie du prêtre est ainsi faite: l'isolement, l'épreuve, la souffrance silencieuse mais combien méritoire, l'incompréhension parfois, la critique souvent, l'insulte, le déchirement. Et il faut, malgré tout, naviguer à travers tout cela dans la sérénité et la joie du devoir accompli. Ce n'est pas toujours facile. Que la grâce de Dieu vous vienne en aide!

Roland Guindon
Saint-Jérôme, le 17 mai 1969.

UN NOUVEAU LIVRE AUX EDITIONS DE L'HOMME "CAMPING ET CARAVANING"

(par J.V. Vic

et Renald Savoie)

Voici le deuxième ouvrage de la collection Encyclopédie pratique dirigée par Raymond Charrette.

CAMPING ET CARAVANING est appelé à rendre d'immenses services à l'adepte du camping autant qu'au "mordu" du caravaning.

Quelle que soit la formule adoptée, le secret de la réussite

LE CERL PASSE...

(suite de la page 7)

Etude qualitative des routes: Maurice Beaudry responsable. Constitution et règlements: A.G. Munich responsable.

Tous les membres du bureau de direction et toutes personnes désireuses de participer au travail des comités sont invités à se joindre aux différents responsables afin que le travail se fasse de façon rationnelle et en tenant compte de toutes les particularités de la région.

Le comité de recrutement en particulier est déjà à l'oeuvre et le CERL compte sur tous les membres de son bureau de direction pour que les municipalités commissions scolaires, entreprises privées, corps socio-économiques, etc, deviennent membres le plus tôt possible.



**NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM**

consiste toujours à prendre un bon départ avec un matériel de premier ordre. Mais ce matériel comment le choisir?

Voilà le problème. Où trouver l'information impartiale qui vous permettra de faire votre choix? C'est justement le but que s'est proposé d'atteindre le nouveau livre de la Collection Encyclopédie pratique qui répertorie dans l'ordre le plus facile à consulter, tout ce que vous devez connaître pour profiter au maximum du camping et caravaning.

En plus de donner des conseils aux débutants et aux campeurs chevronnés, l'ouvrage offre la liste complète des terrains pour tentes et roulottes au Québec.

CAMPING ET CARAVANING est en vente partout au Québec à \$2.50 l'exemplaire.



Jour et nuit! Profitez de TMS TELE-MESSAGE SERVICE

438-1261

- Un service d'appels téléphoniques qui prend les messages quand vous n'êtes pas là!
- Téléphonistes bilingues et assermentées. Coût peut être élevé.

330, rue St-Georges

Saint-Jérôme, Qué.

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue — 435-0313 — Ste-Thérèse, Qué.

Vous invite à acheter vos vêtements
directement de la manufacture
et **EPARGNEZ 50%**

Vous trouverez plus de 5,000
vêtements pour faire votre choix

- Paletots
- Pantalons
- Coupe-vent
- Habits
- Jeans
- Chemises de travail
- Gilets sport
- Imperméables



FEMMES

- Jupes
- Pantalons

Ouvert tous les jours
jusqu'à 6 heures —
vendredi à 9 heures



à Noter ***



Fête des mères

Samedi soir le 10 mai, au sous-sol de l'église Sainte-Marcelle, avait lieu la célébration de la fête des Mères. Le clou de la soirée a été le couronnement de la Mère de l'année. Mme Marcel Sauvé, mère de l'année 68 a remis son titre à la mère de l'année 69, Mme Marc Chaloux, ainsi qu'un bouquet de corsage offert par le M.F.C. de Ste-Marcelle et un joli bijou offert par le Comité Coordonnateur. La mère 1968 a elle-même reçu un bijou souvenir du Club des Jeunes de Ste-Marcelle. Après une soirée bien remplie de chants, danses et jeux, il y a eu messe à minuit. Un goûter fut servi au sous-sol après la messe. La soirée fut un grand succès.

Le Comité Coordonnateur remercie tous ceux qui assistèrent à cette soirée.

Voyage du Cercle d'Amitié jérômien

Dimanche le 25 mai, le Cercle d'Amitié sera reçu par le Club de l'Age d'Or du Centre Henri-Julien de Montréal. Le départ aura lieu à 8.00 hres. p.m. au terminus jérômien. Tous les membres du Cercle sont cordialement invités à cette soirée dansante.

Les Gais Baladins stop

- Invitation particulière aux intéressés qui pourraient apporter leur collaboration à l'endroit des Gais Baladins. Stop
- Grande assemblée, samedi le 24 mai, 1969, à 8hres p.m. au manège militaire, rue Fournier, St-Jérôme, Stop
- INVITATION AUX PARENTS et amis de tous les membres du corps. Stop
- Rapport du comité sortant de charge. Stop
- Renouvellement d'un mandat exécutif. Stop
- Votre présence serait appréciée pour une bonne cause, celle des Gais Baladins

La Direction

CONCOURS LITTÉRAIRE

A l'occasion de son prochain anniversaire, le Club ABC Canada, association littéraire et artistique internationale, lance le: CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL JUVARTIS, réservé aux seuls écrits inédits et doté d'une valeur de plus de \$10,000 de prix pour 300 gagnants.

Quatre sections: nouvelle-conte, étude-essai, poésie traditionnelle et moderne, reportage.

Pour avoir le programme-règlement et l'acte de candidature, écrire à: Club ABC Canada, 4825, Av. St-Kevin Montréal 252, P. de Qué. - Canada.

Ne pas oublier d'indiquer nom et adresse. Réponse assurée contre timbre canadien ou coupon-réponse international.

LE THEATRE POPULAIRE MOLSON SUSPEND SES ACTIVITES

Les dirigeants de la Brasserie Molson du Québec Limitée ont décidé de suspendre les activités du Théâtre Populaire Molson, après cinq ans de tournée à travers la province de Québec.

C'est ce qu'annonçait récemment le directeur général et producteur du T.P.M., Serge de La Rochelle.

\$218.000 EN CINQ ANS

Toujours désireux de promouvoir le mieux-être de la population, la Brasserie Molson du Québec Limitée avait mis au point une formule unique selon laquelle les recettes de chaque représentation du Théâtre Populaire Molson étaient intégralement versées au profit d'un organisme sans but lucratif de la localité où avait lieu le spectacle. C'est ainsi, qu'au cours de ses cinq tournées, le T.P.M. a versé à des organismes d'intérêt communautaire une somme de \$218,000.00 pour un total de 222 représentations. De plus, en cinq ans, la troupe a parcouru une distance de 42,400 milles pour permettre à 169,000 personnes d'assister aux représentations.

Le calibre professionnel des comédiens qui ont assuré le succès du R.P.M. aux cours des années, ne s'est jamais démenti. Voici la liste, suivie du nombre de saisons au service de la troupe: Jean Duceppe et Louise Rémy (4 saisons); Yvon Leroux, Jean-Louis Paris et Raymond Royer (3 saisons); Margot Campbell, Colette Courtois, Françoise Faucher, Denise Morelle et Janine Sutto (2 saisons); Catherine Bégin, Yvon Bouchard, Yvan Canuel, François Cartier, Jean Faubert, Edgar Fruitier, Louis Lalonde, Michèle Magny, Gisèle Mauricet, Patricia Nolin, Jean Pageau, Lucille Papineau, Patrick Peuvion, Danielle Roy, Gisèle Schmidt et Pierre Thériault (1 saison). A tous ces comédiens, les dirigeants de la Brasserie Molson transmettent leurs plus sincères remerciements.

Les amateurs de théâtre de la province se souviendront encore longtemps des pièces mises à l'affiche du Théâtre Populaire Molson: "Patate" de Marcel Achard (saison 1964); "TREIZE A TABLE" de Marc-Gilbert Sauvageon (saison 1965); "N'ECOUTEZ PAS, MESDAMES" de Sacha Guitry (saison 1966); "OSCAR" de Claude Magnier (saison 1967) et "BICHON" de Jean Létraz (saison 1968).

Voilà une page du théâtre québécois qui passe maintenant à l'histoire. Les dirigeants de la Brasserie Molson sont fiers d'y avoir été associés.

Caviar ou Lentilles de Scarnicci et Tarabusi, présenté au Collège Lionel Groulx

Les étudiants de l'Atelier de Théâtre préparent une comédie de Scarnicci et Tarabusi intitulée Caviar ou Lentilles. Cette comédie qui se déroule à Naples, ville-muse des auteurs, reflète à la fois la gaieté ensoleillée et la misère de vivre du peuple napolitain. Dans le cadre de Caviar ou Lentilles, la rencontre de cette joie et de cette misère de vivre donne lieu à une farce alerte et pleine de rythme.

Résumé: dans le but de subvenir aux besoins de sa famille, Léonida Papagatto exerce un curieux métier. Il "s'invite" à toutes les réceptions mondaines (baptêmes, mariages, banquets, etc.) et tout en causant avec les autres invités, il glisse dans les poches secrètes de son habit, boissons et victuailles qu'il vend ensuite pour se procurer l'argent nécessaire pour habiller, nourrir, loger sa famille. Au cours d'une réception, il a la brillante idée de fonder un comité de bienfaisance pour venir en aide aux déshérités. Et qui propose-t-il comme exemple de famille miséreuse? La sienne, bien sûr. De retour chez lui, il organise la mise en scène de la maison et membres de sa famille. Les aristocrates arrivent. La pièce est lancée. Tour à tour comédie policière qui donne naissance à une idylle amoureuse pendant que se déroule une intrigue de vaudeville entre Antonio qui convoite Valéria, femme de Léonida Papagatto. Caviar ou Lentilles vous portent de bondissements en rebondissements jusqu'à son joyeux dénouement.

La mise en scène de Jean-Robert Rémillard s'applique à retrouver le rythme, la gaieté de cette comédie napolitaine et à communiquer cette bouffée de soleil et de joie de vivre qui émanent des personnages de

CAVIAR OU LENTILLES à l'auditorium du Collège Lionel-Groulx, les 25 - 26 mai prochains, à 20.00 heures.



Ces photos furent prises lors d'une répétition de "Caviar ou Lentille." Nous y apercevons quelques uns des participants de cette pièce.

Ce "petit quelque chose" qui manque à vos cheveux

Pour embellir des cheveux ternes, Pour combattre les pellicules, Pour réduire la chute des cheveux, Pour traiter les cheveux gras... on connaît ou propose de multiples recettes plus ou moins valables. Presque tout le monde a une

solution à proposer, un produit à offrir.

Mais on parle peu des chevelures qui sont PRESQUE belles, à qui il ne manque que peu de choses et qui, pourtant, ne parviennent pas à être attrayantes.

Il leur manque peu de choses en effet; les cheveux sont en bon état et pourtant ils ne sont

pas souples; la teinte est belle sans réussir à être agréable à l'oeil; la coiffure tient bien mais manque de légèreté et de naturel.

C'est un peu comme si un mets ne manquait ni de sel, ni de poivre, était cuit à point et ne contenait que des ingrédients

(suite à la page 2)

Pour les cheveux qui manquent de "ce petit quelque chose" les coiffeurs utilisent

TIAZOLIN BIOFOL

distribué en exclusivité par H. Chalut Cie Ltée

pour cheveux gras: Tiazolin G

pour cheveux abîmés: Tiazolin Baume

décès

DECES



PLOUFFE Valentine
Mardi, le 29 avril 1969, est décédée à l'hôpital de Ste-Agathe à l'âge de 71 ans Dame Valentine Labelle épouse de Dieu-donné Plouffe. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 1er mai, à Ste-Agathe et l'inhumation au cimetière de Saint-Jérôme.

GOUGEON Albina
Lundi le 28 avril 1969, est décédée à l'Hôpital C. Monette, à l'âge de 83 ans, Dame Albina Lauzon veuve de Benjamin Edouard Gougeon. Les funérailles ont eu lieu à la paroisse de la Cathédrale le 2 mai et l'inhumation au cimetière de Saint-Jérôme.

Paroisse Ste-Paule et Lafontaine

M. Alexis Chapleau, président du comité 1969 de la Fédération des Oeuvres de Charité des Laurentides, pour la paroisse Ste-Paule et Lafontaine, a remis la somme de \$1,614.68 à notre secrétariat.

De nouveau, ce sont là d'excellents résultats.

A Ste-Paule et Lafontaine, la

FOREST Aurore
Samedi le 10 mai 1969, est décédée à l'Hôtel Dieu de Saint-Jérôme, à l'âge de 83 ans, Dame Aurore Paré veuve de Henri Forest. Les funérailles ont eu lieu à la paroisse de la Cathédrale et l'inhumation au cimetière de Saint-Jérôme, mardi le 13 mai.

RIVEST Joséphine
Dimanche le 11 mai 1969, est décédée à son domicile, Dame Joséphine Cyr âgée de 78 ans épouse de Hermas Rivest. Les funérailles ont eu lieu le 14 mai à la paroisse de Ste-Marcelle et l'inhumation au cimetière de Saint-Jérôme.

Fédération reçoit toujours l'appui qu'elle s'attend de recevoir.

Merci et félicitations à M. Chapleau, merci à tous les chefs de secteur, à leurs auxiliaires, aux autorités religieuses, aux prédicateurs laïcs et à la population qui soutient de ses deniers cette Oeuvre Diocésaine.

Guy Leduc, président
Zone de Saint-Jérôme (12)

LAUZON Ovila.
Mercredi le 9 avril, est décédé à l'église Cathédrale de St-Jérôme, à l'âge de 78 ans, Ovila Lauzon époux de Albina Lauzon. Les funérailles ont eu lieu à l'église de la paroisse St-Antoine et l'inhumation au cimetière de St-Jérôme.

LONGPRE Paulette
Le 9 avril 1969 est décédé à son domicile, à l'âge de 36 ans, Paulette Longpré fille de Emery Longpré et de Clérinda Forget. Les funérailles ont eu lieu à l'église de la paroisse Cathédrale le 12 avril et l'inhumation au cimetière de St-Jérôme.

ST-DENIS Marc
Mardi le 8 avril est décédé accidentellement à St-Antoine, Marc St-Denis âgé de 18 ans, fils de Maurice St-Denis et de Françoise Martel. Les funérailles ont eu lieu samedi le 12 à l'église de la paroisse St-Pierre et l'inhumation au cimetière de St-Jérôme.

BEAUCHAMP Armand
Vendredi le 11 avril est décédé.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNE que la Fabrique de la paroisse de Sainte-Adèle, Comté de Terrebonne, s'adressera à l'Assemblée nationale de Québec, à la présente session ou à toute autre session subséquente pour obtenir l'adoption d'une loi privée pour les fins suivantes :

1. Ratifier le titre de propriété de ladite Fabrique sur le lot actuellement connu comme étant le lot numéro TRENTE-DEUX (32) ainsi que ses subdivisions, du rang DIX (10) Canton d'Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, Comté de Terrebonne;
2. Libérer une partie du susdit lot et ses subdivisions d'une servitude de non-usage pour des fins autre que celle du culte, ladite servitude datant d'août 1856;
3. Autoriser ladite Fabrique à vendre à l'Auberge de la Moisson d'Or de Sainte-Adèle Inc. et à toutes autres personnes ou corporations, parties du lot susmentionné et ses subdivisions, dûment libérées de telle servitude.

Et à toutes autres fins.

Sainte-Adèle, le 7 mai 1969.

GENEST, CHAMPEAU et GENEST,
Procureurs de la Pétionnaire.

dé à l'hôpital de St-Jérôme à l'âge de 59 ans, Armand Beauchamp époux de Jeanne Touchette. Les funérailles ont eu lieu le 14, à l'église de la paroisse la Cathédrale et l'inhumation au cimetière de St-Jérôme.

DESORMEAUX Charles-Edouard
Samedi le 19 avril est décédé à son domicile, à l'âge de 71 ans Charles-Edouard Désormeaux époux de Doria Brisson. Les funérailles ont eu lieu le 21 à l'église de la paroisse Ste-Marcelle et l'inhumation au cimetière de St-Jérôme.

SAURIOL Joseph Cyprien
Dimanche le 20 avril, est décédé à l'hôpital Jean-Talon, à l'âge de 74 ans Joseph Cyprien Sauriol époux de Rose Meloche. Les funérailles ont eu lieu le 23 avril à l'église de la paroisse St-Jean-de-la-Croix de Montréal, et l'inhumation au cimetière de St-Jérôme.

A toutes ces familles en deuil, L'AVENIR du NORD offre ses plus sincères condoléances.



CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE CITE DE SAINT-JEROME

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme: Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa séance tenue le 5 mai 1969, adopté le règlement no E-45 des règlements de la Cité, amendement le règlement de zonage no C-346 à l'effet d'agrandir la zone de résidences RC-42 à même une partie de la zone d'industrie IA-41 de façon à permettre l'établissement d'une habitation bi-familiale jumelée en bordure de la rue Trudel;

Qu'à la même session et faisant suite à l'avis public du 6 mai 1969, le Conseil a ordonné au greffier de convoquer une assemblée publique des personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire ou la zone visée par ledit règlement, laquelle assemblée sera tenue le mardi 27 mai 1969 à 7 heures du soir, dans la salle des délibérations du Conseil, à l'hôtel de ville, 280 rue Labelle, afin de leur soumettre le susdit règlement.

Qu'en conséquence, je vous convoque d'être là et alors présents à ladite assemblée au jour et à l'heure susdits.

Qu'à cette assemblée publique, si dans l'heure qui suivra la fin de la lecture du règlement, 6 personnes présentes et habiles à voter, ou la majorité d'entre elles si leur nombre est inférieur à 12, demandent que le règlement soit soumis pour approbation aux personnes, majeures et possédant la citoyenneté canadienne, inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble, le greffier fixera le jour du scrutin à une date appropriée, dans les 40 jours suivant cette assemblée; dans le cas contraire, le règlement sera réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Donné à Saint-Jérôme, sous mon seing, ce 20 mai 1969.

Gérard MAURICE,
Greffier.

Le CERL passe à l'action

Le Conseil Economique Régional des Laurentides lors d'une réunion de son bureau de direction le 15 mai dernier a procédé à la mise sur pied de divers comités d'étude et d'action qui se mettront incessamment à l'ouvrage. Le CERL entend bien participer pleinement à toutes les phases du développement de la région et de maintenir son statut d'interlocuteur entre la population de notre région et les deux paliers de Gouvernements.

COMITES

Commerce et Industrie: Guy Vaillancourt responsable. Aménagement du Territoire: Maurice Lavallée responsable. Comité de Liaison avec Chambres de Commerce Régionales et Locales re: Tourisme: André Pelletier responsable. Pollution de l'eau et de l'air: Maurice Beaudry responsable. Recrutement: A. Marcel Gionet responsable.

(suite à la page 5)

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE CITE DE SAINT-JEROME

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme: Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa séance tenue le 5 mai 1969, adopté le règlement no Z-43 des règlements de la Cité, amendement le règlement de zonage no C-346 à l'effet de déterminer des nouvelles zones de résidences RC-24 et de parc et terrain de jeux PA-30 et d'agrandir des zones de résidences R/AB-25 et d'industries IB-51 à même la zone conditionnelle à un plan d'ensemble RX-33 laquelle sera automatiquement abrogée, de déterminer une nouvelle zone d'industries IA-14 à même une partie du territoire de la zone conditionnelle à un plan d'ensemble RX-34 et également de tout le territoire récemment annexé par les approbations légales du règlement no C-534. Agrandir la zone de parc industriel PI-12 à même une partie du territoire de la zone conditionnelle à un plan d'ensemble RX-34, laquelle zone sera automatiquement abrogée, agrandir la zone de résidences RC-2 à même la zone complète de parc PA-61 et agrandir la zone de commerce CC-1 à même la zone complète de commerce CA-44;

Qu'à la même session et faisant suite à l'avis public du 6 mai 1969, le Conseil a ordonné au greffier de convoquer une assemblée publique des personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur, à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire ou la zone visée par ledit règlement, laquelle assemblée sera tenue le mardi 27 mai 1969 à 7 heures du soir, dans la salle des délibérations du Conseil, à l'hôtel de ville, 280 rue Labelle, afin de leur soumettre le susdit règlement.

Qu'en conséquence, je vous convoque d'être là et alors présents à ladite assemblée au jour et à l'heure susdits.

Qu'à cette assemblée publique, si dans l'heure qui suivra la fin de la lecture du règlement, 6 personnes présentes et habiles à voter, ou la majorité d'entre elles si leur nombre est inférieur à 12, demandent que le règlement soit soumis pour approbation aux personnes, majeures et possédant la citoyenneté canadienne, inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble, le greffier fixera le jour du scrutin à une date appropriée, dans les 40 jours suivant cette assemblée; dans le cas contraire, le règlement sera réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Donné à Saint-Jérôme, sous mon seing, ce 20 mai 1969.

Gérard MAURICE,
Greffier

Encourageons nos annonceurs



207 rue PRINCIPALE

ST-JANVIER

FERRONNERIE

LUCIEN THERRIEN

Dépositaire peinture C-I-L

435-3074

Roland Ouellette Enrg.

— VENTE ET SERVICE —
MACHINERIE AGRICOLE

Tél. : 438-7835

420 Boul. LABELLE

ST-JANVIER

Crémerie
St-Janvier

A. Plante, prop.
Commerçant de
beurre en gros

Tél. 435-3912

222 rue de l'Eglise

St-Janvier



369 RANG-SUD

ST-JANVIER

TEL: 435-9631
435-9075

St-Janvier
Golf & Country Club
18 trous

Salle à diner — Club house — Restaurant
Ski — Traine-sauvage — Location d'autos-neige



258 rue PRINCIPALE

ST-JANVIER

Garage H. Bélanger

Mécanique—Electricité—Transmissions automatiques
Roues balancées

Tél. 435-3922

SPORTS

A l'intention des campeurs

MONTREAL— Les véritables amateurs de camping du Québec auront le privilège au cours de la prochaine saison estivale de profiter pleinement d'un tout nouveau programme d'activités culturelles et sportives, une commandité de la brasserie O'Keefe, qui sera offert au cours des mois de mai, juin, juillet, août et septembre, à différents parcs et terrains de camping de la province.

Des weekends spéciaux seront les faits saillants du Circuit de camping O'Keefe avec participation active de plusieurs artistes bien connus au Québec. Le circuit a été préparé en étroite collaboration avec la Fédération Québécoise de Camping et Caravaning.

Au cours des trois jours de ces weekends de camping, des

compétitions sportives propres au camping, fer à cheval, jeux de poches, pétanque pour des trophées O'Keefe, viendront s'ajouter à la présentation de films. Le samedi soir, une soirée récréative sera offerte.

Parmi les artistes réguliers de cette soirée, mentionnons Jean Rafa, qui agira comme maître de cérémonie, le magicien Jean De Rome, l'accordéoniste Ramadier et la chanteuse Isabelle.

Pour des centaines de campeurs - on en estime le nombre au Québec à plus de 500,000 - le programme des activités sportives leur offrira une première opportunité de jouer à la pétanque, jeu français popularisé au Québec par Rafa.

Ce dernier et son inséparable compagnon Ramadier verront à (suite à la page 2)

LES SESSIONS DU CENTRE CANADIEN DE YOGA

Nous avons le plaisir de communiquer à la population canadienne que quatre sessions d'une semaine chacune sont offertes par le CENTRE CANADIEN DE YOGA à toute personne intéressée à entreprendre cette pratique bienfaisante sous la direction d'un maître de réputation mondiale, le P. Jean-Maire DECHANET, o.s.b., de Valjouffray, France.

Le yoga est de plus en plus populaire au Canada. Mais son orientation selon la formule Dechanet est tout à fait récente. A ces sessions, on se posera les questions suivantes:

"Qu'est-ce que le yoga pour nous, Canadiens du 20e siècle?"

Qu'est-ce que le yoga, pour nous, chrétiens héritiers d'une tradition deux fois millénaire?"

"Comment aborder cet art, importé du lointain Orient? Dans quel esprit le pratiquer pour que, effectivement, il réponde à nos aspirations, nous aide à développer en nous

l'homme intérieur, sans que l'autre, pour autant, refuse de s'épanouir?"

Ceux qui voudront plus particulièrement se donner l'occasion de travailler à l'équilibre de toute personnalité, tant morale que psychologique et physique, sont donc invités à s'inscrire à l'une ou l'autre session aux dates suivantes:

- 1^{ère} semaine: 22 au 28 juin
- 2^{ème} semaine: 29 au 5 juillet
- 3^{ème} semaine: 6 au 12 juillet
- 4^{ème} semaine: 13 au 19 juillet.

La deuxième semaine est réservée aux communautés religieuses de femmes. Les autres semaines sont accessibles à tous: laïcs, religieux, religieuses, prêtres.

Les quatre sessions sont identiques et comportent trois groupes (débutants, moyens, avancés). Une personne pourra donc s'inscrire à une deuxième et même à une troisième semaine et s'assurer un progrès constant.

Ces sessions auront lieu à Cap-Rouge, au Campus du Séminaire Saint-Augustin.

On demande le prospectus et on s'inscrit au Centre Canadien de Yoga 875, rue St-Louis, St-Joseph de St-Hyacinthe, Qué. Tél.: (514) 773-8122.



Annonces classées

A VENDRE
Cottages d'hiver et chalets d'été meublés avec électricité et eau courante. S'ADRESSER A: M. J. Arthur St-Louis tél.: 322-3927.

PROPRIETE A VENDRE
Présentement libre, bungalow de 6 pièces, situé au 280 Gauthier à St-Jérôme, tout près du centre-ville. Terrain de 63x100 pds avec beau gazon et arbustes. Prix \$16,500. INF. à 276, Gauthier, St-Jérôme. Tél.: 438-6398 ou Montréal, tél.: 1-388-0486.

Les intrépides



Dans le sens des aiguilles d'une montre, en commençant en haut à gauche: coupé hardtop GTO, coupé hardtop Firebird, coupé sport Strato-Chief, coupé sport 2+2, coupé hardtop Grand Prix.

Voiture pour voiture et à prix égal, les intrépides sont sans rivales au point de vue du luxe... un luxe dont vous serez fier!

Essayez donc de trouver d'autres voitures dont l'équipement standard est aussi somptueux que celui des Pontiac... comme les glaces latérales panoramiques et la ventilation

au niveau supérieur par exemple. Choisissez une voiture dont le luxe fera votre fierté. Prenez les devants dans une Pontiac et laissez à d'autres les voitures banales.

Chaque Pontiac doit faire sa marque pour recevoir cette marque

La Pontiac à voie large



— Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité —

P-1769CF

St-Jérôme, P.Q.

Desrosiers Automobiles Inc.

Tél.: 438-3521



Jouez davantage, à meilleur prix sur le parcours grandement amélioré du Chantecler.

Si vous en avez assez de payer les yeux de la tête pour vous faire bousculer sur un terrain encombré, venez vous détendre sur le parcours de 18 trous entièrement rénové, du Chantecler à Ste-Adèle-en-Haut.

L'abonnement annuel pour une personne n'est que de \$150; l'abonnement pour la famille \$235. Pas de frais d'initiation. Vous n'attendez pas. Il n'y a jamais foule.

Nous n'avons pas seulement amélioré grandement le parcours, nous avons également rénové le chalet du club. Et nous assurons la navette entre le parcours et l'hôtel.

Venez jouer au golf au Chantecler. C'est magnifique!... et à 45 minutes seulement par l'autoroute des Laurentides.

Chantecler

Ste. Adèle-en-haut, Québec

Nous pouvons encore organiser pour vous un tournoi de golf cet été, mais dépêchez-vous. De plus, c'est l'occasion de vous familiariser avec notre parcours. C'est l'idéal pour un tournoi.

Réservations pour le golf 861-2429